



## FEMMES D'INFLUENCE

C'est avec grande fierté que je vous convie au gala *Femmes d'influence*, qui se tiendra le 11 mai 2017 à la salle Olympia de l'Hôtel des Eskers d'Amos.

Dans le cadre de cet évènement, vingt prix reconnaissance seront remis, où des entrepreneuses, cadres, dirigeantes, professionnelles et retraitées seront honorées.

Femmes d'affaires, femmes d'influence, femmes bénévoles, celles parmi vous qui changent le quotidien et qui font la différence. Avec l'édition du 20<sup>e</sup> anniversaire de notre association, les Femmes en affaires d'Amos-Région veulent souligner votre implication, votre dévouement et votre apport à la communauté. Vous vous êtes distinguée au cours des 20 dernières années? N'hésitez pas à soumettre votre candidature ou celle d'une femme qui vous est chère.

Josyane Bolduc, présidente

### OBJECTIF DES PRIX

Les prix visent :

- À reconnaître les réalisations, les compétences et l'engagement social des femmes en affaires de la MRC d'Abitibi;
- À accroître leur visibilité, leur crédibilité et celle de leur entreprise ou organisme;
- À favoriser l'expansion de leur réseau;
- À proposer aux autres femmes en affaires et à la relève des modèles remarquables.

Bref, ce concours appuie haut et fort l'excellence des femmes au travail et leur contribution cruciale à l'essor socioéconomique à l'échelle de notre MRC.

## FONCTIONNEMENT DE LA MISE EN CANDIDATURE

### Qui peut soumettre un dossier de candidature?

La candidate soumet elle-même son dossier de candidature dans la ou les catégories de son choix. Le dossier peut être rempli par quelqu'un d'autre avec l'accord de cette dernière. Il est fortement recommandé que la candidate soit présente lors du gala le 11 mai 2017.

### Quelle est la date limite pour soumettre un dossier de candidature?

Le **formulaire d'inscription** dûment rempli est soumis au C. A. des Femmes en Affaires d'Amos-Région **avant minuit le 26 février 2017**.

### Comment soumettre un dossier de candidature?

Le **formulaire d'inscription**, disponible sur le site des FAAR, tient lieu de dossier de candidature. Vous devez le compléter et nous le retourner par courriel à **evenements-speciaux@faar.qc.ca** ou par la poste à **Nancy Chartrand, Femmes en affaires d'Amos-Région, Case postale 601, Amos (Québec) J9T 3X2**. Ce formulaire dûment rempli est obligatoire. Vous pouvez y ajouter une lettre descriptive afin d'appuyer votre candidature.

### Qui peut être candidate?

Toute femme d'affaires qui réside au Québec, **membres ou non-membre du réseau des Femmes en Affaires d'Amos-région**, peut poser sa candidature si elle occupe l'une des fonctions suivantes :

- Propriétaire ou copropriétaire active au sein d'une entreprise immatriculée au Québec;
- Cadre, dirigeante ou professionnelle à l'emploi d'une entreprise privée ou d'un organisme public ou parapublic;
- Cadre, dirigeante ou professionnelle employée par un d'organisme à but non lucratif;
- Femme d'affaires qui se consacre intensivement à des activités d'aide à la communauté (organismes à but non lucratif, associations, réseaux et autres organismes reconnus);
- Retraitée du milieu des affaires de la MRC d'Abitibi (ayant été membre d'une des catégories ci-dessus au cours des 20 dernières années).

### **Quelles sont les catégories de prix?**

Les candidates peuvent se présenter pour un **maximum de trois des douze catégories** suivantes :

1. Propriétaire ou copropriétaire d'une petite, moyenne ou grande entreprise;
2. Entrepreneuse active à l'international ou sur le Web;
3. Nouvelle propriétaire ou copropriétaire d'entreprise;
4. Cadre, dirigeante ou professionnelle, entreprise privée;
5. Cadre, dirigeante ou professionnelle, organisme public ou parapublic;
6. Cadre, dirigeante ou professionnelle, organisme à but non lucratif;
7. Bénévole fortement engagée dans sa communauté;
8. Professionnelle rayonnant ou ayant rayonné hors de la MRC d'Abitibi
9. Femme ayant marqué le développement économique de la MRC d'Abitibi;
10. Femme ayant marqué le développement communautaire ou social de la MRC d'Abitibi;
11. Femme ayant contribué positivement à l'image de la MRC d'Abitibi au national;
12. Ambassadrice à vie des Femmes en Affaires d'Amos-région.

**Pour en savoir plus sur les catégories, référez-vous à la dernière page de ce formulaire**

N. B. : Il pourrait y avoir plus d'une lauréate dans chaque catégorie, et certaines catégories pourraient ne pas avoir de lauréate.

### **Qui choisit les finalistes et les lauréates?**

Le jury de sélection sera formé de deux administratrices des FAAR et de trois membres indépendants distingués, représentant le monde des affaires.

### **Faut-il être membre des Femmes en Affaires d'Amos-Région pour soumettre sa candidature?**

Non. Le concours est ouvert à toutes les femmes d'affaires œuvrant ou ayant œuvré dans la MRC d'Abitibi, **membres ou non-membres** du réseau, et respectant les critères d'admissibilité (voir la section Qui peut être candidate?).

### **Le contenu des dossiers de candidature est-il confidentiel?**

Les administratrices des Femmes en Affaires d'Amos-région, les membres du comité et du jury de sélection signent un *avis de confidentialité*, les engageant à maintenir confidentielles les informations reçues.

Par ailleurs, et à des fins promotionnelles, dans le cadre des activités actuelles et futures du gala Femmes d'influence, le nom, le profil et les photos des finalistes et toute captation vidéo ou audio, ainsi que la raison sociale et la description de leur organisation sont utilisés par les FAAR avec le consentement explicite des candidates, inclus dans le formulaire de mise en candidature et ce, sans rémunération.

### **Qu'advient-il des dossiers après le concours?**

Tous les des dossiers sont détruits dans les jours suivant le gala de remise des prix.

### **De quels avantages les finalistes et les lauréates bénéficient-elles?**

Les finalistes et les lauréates bénéficient de nombreux avantages médiatiques et de visibilité profitable et gratuite dès leur nomination, en plus d'un rayonnement à long terme :

- L'annonce des finalistes sur les réseaux sociaux, sur le site des FAAR, sur les bulletins numériques des partenaires promotionnels;
- La visibilité des finalistes devant un parterre de plusieurs centaines d'invités lors du gala de remise des prix qui se tiendra le 11 mai 2017;
- La réception d'un prix reconnaissance;
- Un exemplaire du dépliant sera remis à tous les invités lors du gala avec l'inscription de toutes les candidates;
- Les photos des finalistes et des lauréates sur le site des FAAR.

## FEMMES D'INFLUENCE

### Formulaire d'inscription

CANDIDATE	
Nom de la candidate	
Nom de l'entreprise	
Fonction de la candidate au sein de son entreprise	
Adresse	
Téléphone	Courriel
Domaine	
Catégorie(s) de prix choisis (maximum 3)	

RESPONSABLE	
Nom de la personne responsable de la mise en candidature (inscrire <i>idem</i> s'il s'agit de votre propre candidature)	
Adresse	
Téléphone	Courriel
Lien avec la candidate	



## Détail des catégories

### Douze catégories seront prises en considération lors de la sélection

1. **Propriétaire ou copropriétaire d'une, petite, moyenne ou grande entreprise**  
Entreprise employant au moins un employé et générant un chiffre d'affaires.
2. **Entrepreneuse active à l'international ou sur le Web**  
Importation **ou** exportation de produits ou de services, **ou** partenariats à l'échelle internationale **ou** offrant des services sur le WEB.
3. **Nouvelle propriétaire ou copropriétaire d'entreprise**  
Entreprise ayant complété d'un à trois exercices financiers à la date limite de remise des dossiers.
4. **Cadre, dirigeante ou professionnelle, entreprise privée**  
Employée d'une entreprise dont le capital-actions (ouvert ou fermé) est détenu par une ou des personnes morales ou physiques.
5. **Cadre, dirigeante ou professionnelle, organisme public ou parapublic**  
Membre de la fonction publique, d'une société d'état ou de tout autre organisme associé à un gouvernement, excluant tout membre d'une assemblée élue.
6. **Cadre, dirigeante ou professionnelle, organisme à but non lucratif**  
Employée d'un organisme d'économie sociale, d'une coopérative, d'une association, d'une fondation ou autre : charte constitutive incluse au dossier.
7. **Bénévole fortement engagée dans sa communauté**  
Entrepreneuse, cadre, dirigeante, professionnelle ou retraitée qui se consacre ou s'est consacrée intensivement à des activités d'aide à la communauté : organismes à but non lucratif, associations, réseaux et autres organismes reconnus.
8. **Professionnelle rayonnant ou ayant rayonné hors de la MRC d'Abitibi**  
Femme ayant un emploi hors de la MRC qui fait rayonner la MRC sur la scène nationale ou internationale.
9. **Femme ayant marqué le développement économique de la MRC d'Abitibi**  
Entrepreneuse, cadre, dirigeante, professionnelle ou retraitée qui s'est impliquée ou s'implique actuellement dans le développement économique de la région.

**10. Femme ayant marqué le développement communautaire ou social de la MRC d'Abitibi**

Entrepreneuse, cadre, dirigeante, professionnelle ou retraitée qui s'est impliquée ou s'implique actuellement dans le développement communautaire ou social de la région.

**11. Femme ayant contribué positivement à l'image de la MRC d'Abitibi au national**

Entrepreneuse, cadre, dirigeante, professionnelle ou retraitée qui s'est impliquée ou s'implique actuellement dans le rayonnement de la région au national.

**12. Ambassadrice à vie des Femmes en Affaires d'Amos-Région**

Entrepreneuse, cadre, dirigeante, professionnelle ou retraitée qui s'est impliquée ou s'implique actuellement dans le développement et le rayonnement de notre association, qui partage les valeurs et la mission des FAAR et communique les avantages de ce regroupement.